

2022 : ENTRE RÉACTION À L'URGENCE **ET RENFORCEMENT** DE NOS ACTIVITÉS.

🜎 SOLIDARITÉ : AGIR AU PLUS PRÈS DES BESOINS

En 2022, l'association a fortement développé ses actions sur les volets santé et alimentation. Dans un contexte de forte inflation, l'Ordre de Malte France s'est mobilisé pour répondre aux besoins de nouveaux publics fragilisés. Nouvelles maraudes médicales et sociales, déploiement des foodtrucks solidaires et épiceries sociales... Notre objectif : mettre en œuvre des solutions pérennes et innovantes, en adéquation avec les besoins réels constatés.

LE SECOURISME À TOUTE ÉPREUVE

Protéger, alerter, secourir : trois mots simples qui font battre le cœur des secouristes bénévoles engagés, chaque jour, aux côtés de l'Ordre de Malte France. Assistance aux personnes en danger, situations d'urgence... De plus en plus sollicités par les pouvoirs publics, leur capacité à se mobiliser se développe tant en France que sur le plan international, comme ce fut le cas en Ukraine.

SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIAL :

VERS UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

Pour que chaque résident évolue dans un environnement de vie serein et adapté à sa situation, les 13 établissements sanitaires et médico-sociaux de l'Ordre de Malte France proposent un accompagnement individualisé avec un projet de vie établi en fonction de chacun, dans le souci de son bien-être. Notre force : savoir conjuguer projet de vie et projet de soin.

EN 2022:

- 1 304 personnes accompagnées
- 13 établissements
- 796 places/lits





EN 2022:

- 310 000 personnes approchées dans la rue
- 12 500 actions de solidarité menées
- 132 000 repas, soupes, petits déjeuners distribués
- 7 500 actes de soins réalisés

EN 2022:



- 260 actions de soutien aux populations
- Près de 4 000 personnes formées par nos équipes



MINTERNATIONAL : PROTÉGER LA VIE

L'année 2022 a permis à l'association de recentrer ses activités autour de l'axe « mère enfant ». L'Ordre de Malte France compte environ 15 000 naissances par an au sein des établissements hospitaliers qu'il gère directement. Notre objectif : améliorer sans cesse la prise en charge des mères et de leurs enfants, tout particulièrement pendant les premières années de la vie. Plus largement, que ce soit en Afrique, en Asie du Sud-Est ou au Moyen-Orient, l'accès aux soins des plus démunis reste NOTRE priorité.

EN 2022:

- 14 845 accouchements
- 712 lits/places dans les hôpitaux et centres gérés par l'Ordre de Malte France
- 1 458 330 consultations, dont 21 000 pour la lèpre





DES VALEURS MILLÉNAIRES

Émanation française d'une institution caritative quasi millénaire, l'Ordre de Malte France place la Charité au cœur de son engagement. Elle agit ainsi auprès des plus fragiles à travers des initiatives de terrain dans les secteurs de la solidarité, de la santé, du médico-social, et du secourisme.

L'association catholique hospitalière, fondée en 1927 et reconnue d'utilité publique depuis 1928, n'a cessé, depuis, de développer une approche toujours plus innovante pour venir en aide aux plus fragiles, sans distinction d'origine, d'âge ou de religion.

En France et dans 26 pays, nos bénévoles et nos collaborateurs, animés au quotidien par des valeurs d'humanité et de solidarité, mettent tout en œuvre pour répondre aux besoins des victimes de l'exclusion et de la pauvreté, des personnes malades, âgées ou dépendantes, mais aussi des enfants et des adultes en situation de handicap ou porteurs de troubles du spectre de l'autisme...

Merci à nos généreux donateurs qui permettent à nos bénévoles et à nos collaborateurs d'agir sur tous les fronts, en France comme à l'international.





12 700 BÉNÉVOLES ET PARTICIPANTS À NOS ACTIONS



DE RESSOURCES EN 2022 DONT 26 M€ ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC





GOUVERNANCE ET ORGANISATION

Notre organisation et notre fonctionnement sont conformes aux principes de la loi de 1901. L'association est régie par des statuts dont la version en viqueur a été approuvée en mars 2019.

Le Conseil d'administration, composé de 18 membres bénévoles élus pour six ans par l'assemblée générale, élit un président ainsi que les autres membres du Bureau, pour deux ans.

Les missions menées par l'Ordre de Malte France s'inscrivent dans une stratégie de long terme, CAP 2025, ainsi que sur des plans d'actions de plus court terme définis par le Conseil d'administration.



SYNTHÈSE DES COMPTES 2022

LE MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ORDRE DE MALTE FRANCE

En France, l'association gère des établissements et des services sanitaires et médico-sociaux. Pour l'essentiel, les ressources qui permettent de les gérer proviennent de financements publics. Par ailleurs, l'association assure de nombreuses actions de solidarité et de secourisme. À l'international, elle est en charge de la gestion directe d'hôpitaux, de maternités, de centres de santé et de centres de secourisme. En parallèle, elle apporte aussi un soutien financier à de nombreux dispensaires et léproseries, grâce à la générosité du public, pour la majeure partie.

Politique d'appel à la générosité du public

L'Ordre de Malte France repose beaucoup sur la générosité du public pour accomplir ses missions et voir un certain nombre de ses projets se réaliser. L'association compte sur ses donateurs, ses testateurs et ses divers partenaires qui lui font confiance. La générosité des particuliers ou des entreprises est donc essentielle au déroulement de ses activités. En plus des dons collectés, la Journée mondiale des malades de la lèpre et la campagne « Deux jours pour donner » sont des temps forts du calendrier pour la collecte grand public. La générosité du public s'exprime aussi sous la forme de transmission de legs, donations et assurances-vie. À cela s'ajoutent des dons en nature (denrées, matériel médical...) qui renforcent les moyens de l'association pour agir sur le terrain. L'Ordre de Malte France est membre de France générosités, syndicat professionnel dont les missions consistent en la défense, la promotion et le développement de la générosité en France, Ainsi, l'Ordre de Malte France a collecté 26 millions d'euros auprès du public au titre de l'exercice 2022.

Activité réalisée par le bénévolat

La participation des personnes bénévoles porte essentiellement sur les activités de solidarité, de secourisme et d'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Compte de RÉSULTAT par origine et destination, exercice 2022 (CROD)

PRODUIT	S ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en K€)	2	022	2	2021
		TOTAL	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
ORIGINE	PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	26 014	26 014	20 233	20 233
	Dont dons, legs, mécénat	25 626	25 626	19 852	19 852
S	PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	12 255	-	12 439	-
PAR	Dont contributions financières	3 479	-	3 678	-
SP	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	49 120	-	47 615	=
PRODUITS	REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	1770	62	2 902	285
	UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	1763	310	1 265	236
☲	TOTAL	90 922	26 386	84 454	20 754
z	MISSIONS SOCIALES	75 118	13 690	68 367	11 552
읂	Réalisées en France	63 646	5 938	58 867	6 179
Ž	Réalisées à l'étranger	11 472	7 752	9 500	5 373
ESI	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	6 042	6 036	6 019	5 950
8	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2 821	2 189	3 207	2 576
CHARGES PAR DESTINATION	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	2 807	156	2 604	13
	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	65	54	42	38
	REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	3 563	1 247	3 847	499
	TOTAL	90 416	23 372	84 086	20 628
EXCÉDENT	OU DÉFICIT	506	3 014	368	126



Le CROD présente l'activité globale de l'année, en mettant en évidence l'ensemble des financements reçus et la manière dont ils sont utilisés. Il fait également ressortir la part relevant de la générosité du public.

Les produits d'un montant de 90 922 K€ sont ventilés par origine et regroupent notamment :

- les produits liés à la générosité du public pour 26 014 K€, incluant les dons et le mécénat pour 11 456 K€ en hausse de 1 738 K€) et les legs et assurances-vie pour 14 170 K€ (en hausse de 4 036 K€)
- les produits non liés à la générosité du public pour 12 255 K€, incluant les contributions financières pour 3 479 K€
- les subventions publiques pour 2 160 K€ et les concours publics reçus pour le financement de nos établissements médico-sociaux et sanitaires pour 46 960 K€.

Les charges d'un montant de 90 416 K€ sont ventilées par destination, et regroupent notamment :

- les missions sociales pour un montant global de 75 118 K€, soit 83 % des charges totales
 - celles réalisées en France pour 63 646 K€, dont le médico-social pour 58 393 K€ et le caritatif pour 5 253 K€
- celles réalisées à l'étranger pour 11 472 K€
- les frais de recherche de fonds pour 6 042 K€, soit 7 % des charges totales
- les frais de fonctionnement pour 2 821 K€, soit 3 % des charges totales

Répartition des charges* de l'exercice (90 416 K€)

% Missions réalisées en France Missions réalisées à l'international Dotations aux provisions et dépréciations / Reports en fonds dédiés de l'exercice Frais de recherche de fonds Frais de fonctionnement

Répartition des produits* de l'exercice (90 922 K€)



2022

2021

Compte d'EMPLOI annuel des RESSOURCES collectées auprès du public (CER)

DESSOLIDCES DAD ODIGINE (en K€)

EMPLOIS PAR DESTINATION (en K€)	2022	2021
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
MISSIONS SOCIALES	13 690	11 552
Réalisées en France	5 938	6 179
Réalisées à l'étranger	7 752	5 373
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	6 036	5 950
Frais d'appel à la générosité du public	5 700	5 651
Frais de recherche d'autres ressources	336	299
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2 243	2 614
TOTAL DES EMPLOIS	21 969	20 116
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	156	13
REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	1 247	499
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	3 014	126
TOTAL	26 386	20 754
		1

RESSUURCES PAR URIGINE (BII RE)	2022	2021
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	26 014	20 233
Cotisations sans contrepartie	10	10
Dons, legs et mécénat :	25 627	19 852
Dons manuels	11 249	9 653
Legs, donations et assurances-vie	14 170	10 134
Mécénat	208	65
Autres ressources liées à la générosité du public	377	371
TOTAL DES RESSOURCES	26 014	20 233
REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	62	285
REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS Utilisations des fonds dédiés antérieurs	62 310	285 236
UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		
UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	310	236
UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE TOTAL RESSOURCES REPORTÉES liées à la générosité	310 - 20 754	236 - 20 754
UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE TOTAL RESSOURCES REPORTÉES liées à la générosité du public (hors fonds dédiés)	310 - 20 754 2022	236 - 20754 2021



Le CER présente uniquement les flux relatifs à la générosité du public.

Les ressources liées à la générosité du public d'un montant de 26 014 K€ financent:

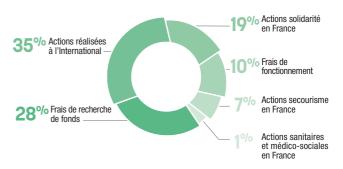
- les missions sociales pour 13 690 K€, contre 11 552 K€ en 2021 ;
- les frais de recherche de fonds pour 6 036 K€;
- les frais de fonctionnement pour 2 243 K€.

Les frais d'appel à la générosité du public et les frais de fonctionnement représentent respectivement 21,91 % et 8,62 % des ressources liées à la générosité du public.

Ces deux ratios continuent de s'améliorer, puisqu'ils ressortaient à 27,93 % et 12,92 % en 2021.

Les ressources reportées liées à la générosité du public s'élèvent fin 2022 à 19 320 K€, incluant le résultat de la générosité du public de l'exercice de 3 014 K€ et les investissements nets liés à la générosité du public pour 206 K€.

Répartition de l'utilisation des emplois** financés par la générosité du public (21 969 K€)



En fin d'exercice

^{*} Compte de résultat par origine et destination (CROD)

Bilan simplifié au 31 décembre 2022

ACTIF (en k€)	2022	2021
ACTIF IMMOBILISÉ	66 430	67 339
Immobilisations incorporelles	4 185	4 429
Immobilisations corporelles	51 348	52 893
Biens reçus par legs destinés à être cédés	9 068	8 263
Immobilisations financières	1829	1754
ACTIF CIRCULANT	88 621	83 200
Dont valeurs mobilières de placement	6 621	8 216
Dont disponibilités	61 300	56 728
AUTRES	110	123
TOTAL	155 161	150 662

PASSIF (en k€)	2022	2021
FONDS PROPRES	75 217	75 786
Fonds propres avec et sans droit de reprise	10 197	10 197
Réserves	24 691	24 031
Report à nouveau	31 001	31 265
EXCÉDENT OU DÉFICIT DE L'EXERCICE	506	368
Subventions d'investissement	6 366	6 313
Provisions réglementées	3 456	3 612
FONDS DÉDIÉS ET FONDS REPORTÉS	37 471	36 924
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	4 707	3 534
DETTES	36 766	34 418
TOTAL	155 161	150 662

Contributions volontaires en nature (en K€)	2022	2021
DONS EN NATURE	856	713
PRESTATIONS EN NATURE	379	399
BÉNÉVOLAT	21 825	20 404
TOTAL	23 060	21 516

LA POLITIQUE DES RÉSERVES

L'Ordre de Malte France tend à constituer des réserves lui permettant de financer son activité courante (hors établissements médicosociaux et sanitaires) pendant environ une année. Fin 2022, la trésorerie nette de fonds dédiés de 28 360 K€ pour la partie de nos activités caritatives représente 10,5 mois d'activité (contre 10,8 mois en 2021), qui permettra notamment d'accompagner le plan « Cap 2025 ».

